

Voilà le bilan du cabinet Mercier en fait de colonisation. Aux électeurs de dire ce qu'ils en pensent lorsqu'ils enregistreront leur vote le 8 Mars prochain. A eux de juger l'homme et ses actes, ses promesses et leur exécution, et de dire s'ils sont satisfaits d'un régime qui a fait de la grande œuvre de la colonisation une œuvre nulle, de la loi une lettre morte, des deniers publics consacrés aux meilleures fins un gaspillage honteux et un emploi contraire à toutes les notions d'honnêteté.